



HAL
open science

Morphèmes grammaticaux et cohérence

Lidia Lebas-Fraczak

► **To cite this version:**

Lidia Lebas-Fraczak. Morphèmes grammaticaux et cohérence. Cahiers du LRL, 2011, 4, pp.45-63.
hal-00910341

HAL Id: hal-00910341

<https://hal.science/hal-00910341>

Submitted on 28 Nov 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Morphèmes grammaticaux et cohérence

Lidia LEBAS-FRACZAK
Clermont Université, Université Blaise-Pascal,
EA 999, LRL, Clermont-Ferrand

Introduction

On peut considérer qu'étudier la cohérence d'une unité de discours consiste à analyser les différents jeux de relations qui s'établissent au sein de cette unité en vue de la construction du sens¹. Si plutôt que sur l'organisation du discours l'analyse porte sur une forme linguistique particulière (ou sur un groupe de formes), avec l'objectif de cerner son sens ou sa fonction, il n'est pas moins important de comprendre sa place dans un tout discursif et signifiant, sans s'arrêter à un niveau local de l'analyse. Le cadre traditionnel d'analyse et de description linguistique, celui de la phrase, s'avère en effet insuffisant ; on peut même le tenir pour responsable de fausser l'image du fonctionnement de la langue. Car, comme le précise M. Bakhtine, citant E. Cassirer, « le tout existe dans ses parties, mais une partie n'est compréhensible que dans le tout » (Bakhtine, 1929/1977 : 28). En effet, la nécessité d'une approche « globale », ou discursive, pour comprendre le rôle d'un élément linguistique est reconnue par de nombreux linguistes. B. Combettes observe qu'une telle approche va parfois jusqu'à supposer que « ce sont les contraintes textuelles, la nécessité de traduire la cohérence discursive, qui donnent aux formes linguistiques leurs valeurs » (2006 : 40).

1. Nous employons ici le terme « cohérence » au sens large.

Il est donc pertinent de prendre en compte des facteurs relevant de la cohérence pour étudier les formes linguistiques, en s'intéressant au faisceau de relations dans lequel elles entrent. Ce point de vue est conforme aux postulats de F. Rastier d'appliquer le principe systémique à la « parole », et de respecter la détermination du local par le global (1994). Ainsi, une forme linguistique doit être envisagée en rapport avec ses « partenaires » discursifs, auxquels elle s'associe pour construire un tout, dans la mesure où elle n'a aucune véritable existence sans eux. Sa relation avec le contexte énonciatif doit également être respectée dans l'analyse. Nous pouvons de nouveau citer M. Bakhtine, qui fait remarquer, en critiquant la théorie saussurienne, que « la conscience langagière des sujets parlants n'a que faire de la forme de la langue en tant que telle, ni de la langue en elle-même. En réalité, la forme linguistique s'offre toujours aux locuteurs dans le contexte d'énonciations précises (...) » (Bakhtine, 1929/1977 : 102). L'analyse d'une forme linguistique doit donc se faire par le prisme des « formes et [des] types d'interaction verbale en liaison avec les conditions concrètes où celle-ci se réalise » (Bakhtine, 1929/1977 : 137).

Appliquer les principes « relationnels-discursifs » à l'étude d'un morphème grammatical tel que le subjonctif, qui nous intéressera ici entre autres, passe par observer, dans un premier temps, les formes et expressions qui constituent ses « collaboratrices » immédiates. Ce sont, pour le subjonctif, la proposition subordonnée et, au niveau de la proposition principale, les expressions de nature « évaluative », celles que G. Guillaume appelait « idées critiques »² (ex. *c'est bien que, il est dommage que, je suis content que*) et celles que l'on peut qualifier de « polémiques », comportant la négation ou l'interrogation (ex. *je ne pense pas que, croyez-vous que*). Il faut également prendre en compte les formes n'entrant pas en relation avec le subjonctif, par exemple les « préfixes » du type *je pense que* ou *je vous assure que*³. En effet, c'est en expliquant les « affinités » et les « antipathies » d'une forme que l'on pourra la différencier de ses formes concurrentes et saisir sa fonction. Cependant, on se rend rapidement compte que cela n'est pas entièrement réalisable dans le cadre de la phrase, car les relations n'y sont pas suffisamment déterminantes. En effet, un même type de contexte immédiat peut être com-

2. Cf. (Valin, 1971).

3. Nous empruntons ce terme à J.-P. Confais, qui considère ce type d'expressions introductives comme servant à « renforcer le potentiel illocutoire de la 'déclaration' que constitue la subordonnée » (2002 : 320).

patible avec les deux formes que l'on cherche à distinguer. C'est le cas pour le subjonctif et l'indicatif dans une subordonnée introduite par les expressions comme : *je ne pense pas que, croyez-vous que, espérons que, il semble que, X est le seul qui*, etc. Afin de comprendre ce qui motive le choix de l'une ou de l'autre forme, il faudra prendre en compte un contexte plus global. Ainsi, par exemple, on pourra vérifier si un énoncé négatif ou interrogatif est de nature « polémique », cette caractéristique le rendant compatible avec l'emploi du subjonctif.

Nous reviendrons plus loin sur l'analyse du subjonctif en opposition à l'indicatif et nous nous intéresserons également aux « temps verbaux » imparfait et passé composé et aux déterminants. L'idée étant que les morphèmes grammaticaux participent au marquage de l'organisation hiérarchique des contenus, et par là même à la cohérence discursive. Mais avant cela, nous allons nous pencher sur les rapports entre la cohérence et le modèle gestaltiste ainsi que sur les relations hiérarchiques qui y sont intrinsèquement liées.

1. La cohérence et le modèle gestaltiste

La prise en compte des relations discursives pour une forme linguistique est conforme avec la conception gestaltiste : une unité de texte ou de discours correspond à une « forme globale », à un tout signifiant constitué par la mise en relation d'éléments. Le tout « se tient », est cohérent, et donc fait sens en tant que tel, précisément grâce à ces relations, pourvu qu'elles soient reconnues elles-mêmes comme signifiantes par les locuteurs. L'étude des environnements dans lesquels s'intègre un élément linguistique (co-textes et contextes d'énonciation, avec prise en compte de leurs caractéristiques génériques) peut donc permettre de comprendre comment celui-ci contribue à la construction d'un tout cohérent et de découvrir sa réelle fonction dans la communication.

Quant aux « éléments » d'un « tout » discursif, ce sont toutes les formes et tous les phénomènes qui participent à la construction du sens de ce « tout » : expressions, structures syntaxiques, formes morphologiques, facteurs para-verbaux (tels que l'intonation et l'accent tonique) et non-verbaux (tels que la gestuelle et la mimique), étant en interaction avec d'autres formes et facteurs, plus ou moins complexes. L'importance de l'intégration des éléments de différente nature dans l'analyse du sens

global est soulignée par B. Victorri, ainsi que leurs différences de complexité, dans la mesure où ces éléments sont « soit des unités linguistiques soit eux-mêmes le résultat d'interactions entre unités linguistiques » (1996 : 61). Ainsi, on pourra mettre en évidence l'interaction entre une forme linguistique, par exemple le subjonctif, et un type de contexte, par exemple un contexte polémique, ce dernier étant nourri par d'autres formes linguistiques. Par exemple, pour l'énoncé *Croyez-vous vraiment que la France soit une exception culturelle ?*, apparu dans une discussion sur un forum d'Internet, il s'agit de la forme interrogative (cette interrogation devenant quasiment rhétorique ici) du verbe *croire* (étant un « verbe d'opinion » ici) et de l'adverbe *vraiment* (acquérant, dans cet énoncé, un sens polyphonique). Au lieu de « contexte polémique », on peut parler de type ou genre argumentatif et rappeler le postulat de B. Combettes (2006) selon lequel il est important de prendre en compte la typologie des structures textuelles pour étudier les phénomènes de la cohérence. Le type textuel / discursif fait donc partie des facteurs à prendre en compte et à mettre en relation avec d'autres « éléments » au sein d'un « tout » discursif donné⁴.

En évoquant la « compositionnalité gestaltiste » du sens, B. Victorri souligne « la prise en compte de toutes les influences réciproques simultanément et non un calcul ordonné de proche en proche du sens global à partir des éléments » (1996 : 178). Même si, dans la pratique de l'analyse, on devra souvent se contenter de la description d'un sous-ensemble de telles influences réciproques.

2. La cohérence et la hiérarchisation des contenus

L'idée de mise en relation d'éléments pour former un tout signifiant ne renvoie pas uniquement à l'articulation d'éléments et à la conformité de tel élément ou ensemble d'éléments avec telle donnée « globale » (visée communicative, thème, type de discours...). Elle concerne également le phénomène de hiérarchisation, impliquant le marquage du statut des éléments dans la construction d'une forme globale. Le modèle gestaltiste prend en compte ce phénomène, en termes de « figure / fond » que l'on retrouve sous forme de l'opposition « premier plan / arrière-plan (second plan) » dans des analyses linguistiques. En effet, comme

4. Par discours on peut comprendre texte en situation.

le fait remarquer B. Combettes, le domaine de la « structuration de l'information » est une composante de la cohérence textuelle (2006 : 41). Selon lui, les faits de langue concernés par le marquage de l'organisation hiérarchique des textes « relèvent essentiellement de la syntaxe, [...] mais sont aussi en relation avec la prosodie, et, dans certaines langues, avec la morphologie » (2006 : 41). Ce sont les phénomènes d'ordre syntaxique qui intéressent en particulier ce linguiste dans le cadre de l'étude de l'organisation hiérarchique des textes : la subordination et l'ordre des constituants. Concernant cette première, il constate que « sans que l'on puisse établir de règle absolue, [...] la subordination permet de marquer, dans de nombreux cas, le second plan, alors que la proposition principale, enchâssante, est plutôt réservée à la traduction du premier plan » (1998 : 70). Le fait que ce ne soit pas une « règle absolue » ne doit pas être vu comme une faiblesse de l'analyse mais comme une conséquence naturelle du principe, conforme au modèle gestaltiste, selon lequel une forme linguistique n'est jamais à elle seule responsable d'un sens ou d'une fonction, car elle ne peut signifier qu'en interaction, en collaboration avec d'autres formes et facteurs. B. Combettes insiste sur la diversité des marques qui permettent de traduire l'opposition des plans, en précisant que « c'est en réalité l'accumulation, la combinaison, de plusieurs indices, plus ou moins indépendants [...] : morphèmes verbaux (opposition passé simple / imparfait), mais aussi lexique, structure de la phrase » (2006 : 69-70).

3. La hiérarchisation des contenus et les morphèmes grammaticaux

Parmi les indices linguistiques contribuant à la hiérarchisation des contenus peuvent être incluses les formes verbales. Nous venons de le voir avec la citation de B. Combettes, mais c'est H. Weinrich (1973) qui a initié une approche « textuelle » des temps verbaux, en associant le passé simple au « premier plan » et l'imparfait à « l'arrière-plan » d'un texte. O. Ducrot (1979) a attribué à l'imparfait un rôle comparable, en remarquant l'impression que l'on a « que les événements présentés à l'imparfait ne constituent pas vraiment l'objet du récit » (1979 : 10).

Une autre forme verbale a été associée au second plan par C. de Boer : le subjonctif (1954 : 70). Certains auteurs partagent, ne serait-ce que partiellement, son point de vue. Ainsi, J.-P. Confais (2002 : 335-

336) reconnaît un caractère « non essentiel » des contenus au subjonctif qui constituent des informations « non nouvelles », en s'appuyant sur les contributions de deux auteurs allemands, U. Wandruszka et O. Gsell.

Nous nous sommes également intéressée à ces formes verbales en défendant une approche semblable, qui peut être qualifiée de discursive mais aussi pragmatique et constructiviste, ce qui la distingue des approches temporelles, aspectuelles et modales (Fraczak, 2008 ; Lebas-Fraczak, 2009 b, 2010). Nous avons préféré cependant la notion de « (dé-) focalisation » aux notions de « premier / second plan » ou d'information « (non) essentielle » ; cela pour éviter la division bipolaire en deux plans ou en deux types d'informations. Car il ne s'agit pas tant de distinguer ce qui est « focalisé » et ce qui ne l'est pas, mais de considérer que dé-focaliser une partie du contenu est un moyen pour en focaliser une autre. Une analyse « dissociative » en plans cède ainsi la place à une analyse « associative » et « constructiviste » ayant pour objectif d'étudier la façon dont les différents éléments et structures s'associent dans la construction d'un propos, lequel a pour vocation de faire comprendre à l'interlocuteur la visée communicative du locuteur. Une perspective semblable apparaît chez le linguiste anglais, A. H. Gardiner, précurseur de la pragmatique :

[Le locuteur] sait quelles choses il désire mettre en relief et quelles choses ne font que contribuer à son but, et pour marquer ces différences, il utilise les ressources offertes par l'ordre des mots, les modulations de la voix, la vitesse d'élocution etc. (1932/1989 : 119)

Comme nous l'avons précisé plus haut, les morphèmes grammaticaux comme les temps et les modes verbaux ou les déterminants font partie des « ressources » servant à la (dé-)focalisation. Ainsi, dans un énoncé comme *C'est dommage qu'elle ne vienne pas*, la forme du subjonctif participe à la fois à la dé-focalisation du prédicat de la complétive et à la focalisation de « l'idée critique » (évaluation, appréciation) figurant dans la principale. Le subjonctif contribue ainsi à la construction d'un propos qui ne consiste pas à informer d'un fait mais à évaluer ou commenter ce fait.

« Focaliser » signifie pour nous orienter l'attention sur telle ou telle partie du contenu, considérée comme centrale pour la visée communicative. Afin de mieux cerner cette notion, nous pouvons nous appuyer sur la citation de J.-M. Marandin (non daté) dans l'article sur la notion de focus de la *Sémanticlopédie* :

Le terme focus est souvent employé dans un sens proche de celui de centre (*center*) pour désigner l'objet privilégié d'une attitude ou d'un processus cognitif. C'est ainsi qu'on trouve dans les approches de pragmatique non-formelle les notions de focus of attention [...], focus of interest [...].

4. Illustration

C'est donc en termes de « (dé-)focalisation » que nous abordons l'imparfait, en opposition au passé composé (ou passé simple), et le subjonctif, en opposition à l'indicatif. Ce critère semble être pertinent dans la sphère nominale également, à l'égard des déterminants. Sa prise en compte permet d'intégrer la dimension communicative dans l'analyse des morphèmes grammaticaux⁵, dans la mesure où une communication « réussie » nécessite de faire converger l'attention du locuteur et celle de l'interlocuteur, et donc d'indiquer / reconnaître ce qui est au centre du propos. Car, comme le souligne A. H. Gardiner, « sans le postulat que le locuteur et l'auditeur peuvent diriger leur attention sur la même chose, la notion même de discours est une absurdité », même si des divergences concernant « la chose signifiée par un énoncé » peuvent, bien évidemment, apparaître (1932/1989 : 77)⁶.

Comme illustration, nous avons choisi des exemples où les formes à différencier partagent un contexte linguistique immédiat semblable ; cela dans le but de mieux montrer l'importance d'aller au-delà du cadre de la phrase et de tenir compte des visées communicatives, qui sont observables au sein d'unités de discours plus larges, en prenant en compte le contexte extra-linguistique.

4.1. *Imparfait / passé composé*

Comme nous l'avons montré antérieurement (Lebas-Fraczak, 2010), l'imparfait permet de dé-focaliser un prédicat au profit d'une autre partie d'une unité de discours donnée, alors que le passé composé situe un prédicat dans la sphère focalisée, au cœur du propos. Nous allons

5. La communication pouvant être définie comme « tout processus de mise en commun des messages entre êtres humains » (Jacques, 1985 : 14).

6. L'auteur définit la « chose-signifiée » (« *thing-meant* ») comme « ce que le locuteur vise à faire comprendre à l'auditeur par [un] acte de langage » (1932/1989 : 93).

essayer de montrer que l'emploi d'une forme à la place de l'autre dans les exemples analysés endommagerait leur cohérence, en modifiant le propos d'une manière inadaptée au contexte et donc à l'intention que l'on peut reconnaître chez le locuteur. Un moyen de cerner la focalisation est d'examiner la continuité thématique dans le contexte (en amont et en aval). Il est pertinent également de paraphraser le fragment concerné ou de le réduire, de sorte à mettre en évidence son « idée principale ».

- (1) **Il a fait beau** et très chaud **aujourd'hui**, alors vite, vite, on a sorti les maillots de bain et notre piscine géante pour profiter de cette belle journée. Parce que demain, le soleil sera certainement déjà parti.⁷
- (2) **Il faisait beau aujourd'hui** au Cap Ferret, il y avait du monde sur les plages pour un avant-goût des paresseuses de vacances. J'en ai rapporté ces trois photos.⁸

On pourrait opposer ces exemples en termes de « narration » (pour le passé composé) et de « description » (pour l'imparfait), en ayant éventuellement aussi recours aux notions aspectuels d'« accompli » et d'« inaccompli ». Cependant, même si l'exemple (1) est de nature plutôt narrative, on peut considérer que le prédicat au passé composé a pour rôle, tout comme celui à l'imparfait dans l'exemple (2), de « décrire » la journée. Mais cette description n'a pas le même statut dans les deux cas. Il est facile de constater que la description de la journée se situe au centre du propos dans le premier exemple. Un important indice qui le confirme est que l'on fait référence à ce « thème » à deux autres reprises, en évoquant *cette belle journée* puis *le soleil*, alors que dans l'exemple (2) c'est le lieu, le Cap Ferret, qui est au centre du propos. Dans l'exemple (1), le beau temps est présenté comme la cause des actions relatées (cf. l'emploi de *alors*), ces dernières se situant à l'autre « pôle » du propos, celui de l'effet, les deux (cause et effet) étant au centre du propos, focalisés. L'emploi de l'imparfait à la place du passé composé dé-focaliserait la partie du propos portant sur le temps (la cause), en donnant plus d'importance aux actions (effet) et l'on s'attendrait alors à ce que le thème lié à ces actions soit continué par la suite, à la place de celui du beau temps. Dans l'exemple (2), le propos converge sur quelques photos du Cap Ferret, que le texte a pour fonction d'introduire (le site en question étant principalement constitué de photos et de cartes postales anciennes

7. <http://eliottcerise.canalblog.com/archives/2008/06/11/9538184.html>.

8. http://leonc.free.fr/index.phpsubaction=showfull&id=1149456015&archive=&start_from=&ucat=1&go=headlines.

du bassin d’Arcachon). Ce n’est donc pas, comme en (1), le temps qu’il a fait (et les actions qui en ont découlé) qui apparaît comme facteur motivant l’énonciation. L’emploi du passé composé à la place de l’imparfait modifierait l’impression concernant la visée communicative, en déplaçant la focalisation du lieu au temps qu’il a fait.

Nous allons comparer deux autres exemples :

- (3) Washington veut à tout prix cette agression, mais il ne doit pas s’attendre à ce que l’Irak soit une victoire facile. Au-delà de la routine journalière des Irakiens, nous avons rencontré la volonté de se battre pour la souveraineté de leur pays. **Comme nous a dit un Irakien** : « Nous sommes un peuple différent des Irakiens d’avant la guerre du Golfe. En nous forçant à compter sur nous-mêmes, les années de sanctions économiques nous ont endurcis. » Que Washington et Londres soient avertis qu’il y a quelques 7 millions et demi de militaires entraînés et beaucoup défendront Bagdad quartier par quartier. Peut-il y avoir un doute sur ce que, face à une agression, ils fassent la bonne chose ? Dans une situation similaire, la résistance ne serait-elle pas aussi notre devoir sacré ?⁹
- (4) Singapour est toujours aussi clean, générique, aseptisée. Ça peut faire peur dit comme ça – et ça doit être carrément l’angoisse quand on y vit, mais finalement quand on vient de Saïgon pour y passer quelques jours, c’est plutôt agréable. Les gens sont souriants, polis et attentionnés. Quasiment jamais un commerçant n’est désagréable mais, **comme nous disait un chauffeur de taxi** : « On est obligés d’être aimables, c’est pour ça ». Sinon... Des malls partout partout partout, des gens qui font du shopping partout partout tout le temps. On n’y a pas échappé surtout en pleine période de soldes, enfin n’on a pas trop abusé sauf au niveau des bouquins d’art. [...]¹⁰

Le contexte permet de constater que le statut du « dire » rapporté n’est pas le même dans les deux extraits ci-dessus. Dans l’exemple (3) (avec le passé composé), il permet d’appuyer *la volonté* [des Irakiens] *de se battre pour la souveraineté de leur pays*, laquelle est au centre du propos. Ainsi le fragment introduit par *comme nous a dit un Irakien*, a également

9. <http://www.alternatives.ca/auteur171.html>.

10. <http://www.versioncourte.over-blog.com/article-33656213.html>.

un statut central. Cette centralité est mise en évidence par la continuité thématique entre ce qui précède et ce qui suit les paroles rapportées, en relation toujours avec l'attitude des Irakiens et leur capacité à combattre. Le fait que le fragment avec le passé composé fait partie d'une nouvelle entité phrastique et non, comme en (4), d'une phrase coordonnée à une autre, renforce son statut focalisé. Le propos dans lequel s'intègre le dire de l'exemple (4), à l'imparfait (*comme nous disait...*), concerne le fait que passer quelques jours à Singapour est *plutôt agréable*, notamment grâce à l'attitude agréable des gens. Cependant, le dire en question, précisant que cette attitude est en fait une sorte d'obligation, n'est pas central pour le propos ; il fournit un « ajout » qui a pour effet d'atténuer l'idée d'agrément, et qui n'est donc pas en continuité thématique stricte avec le propos principal, mais plutôt en rupture avec lui. Cette rupture ou opposition est opérée au moyen de la conjonction *mais*. Et le fait que l'opposition ne soit pas réalisée au sein d'une nouvelle phrase contributive, dans ce contexte, au statut « non central » du contenu mis en opposition. Ce statut est également appuyé par le fait que le thème d'obligation n'est pas développé par la suite. Tous ces indices convergent, en effet, vers le statut « anecdotique » du fragment avec le prédicat à l'imparfait.

Un test de réduction peut appuyer cette analyse : enlever le fragment avec le prédicat à l'imparfait dans l'exemple (4) n'endommagerait pas vraiment le propos, qui garderait son « idée principale » intacte (même si, bien sûr, une nuance aurait été sacrifiée). En revanche, enlever le fragment avec le prédicat au passé composé dans l'exemple (3) ferait que le propos apparaîtrait sans doute comme insuffisamment argumenté.

Nous finissons cette partie de l'illustration avec l'analyse des exemples (5) et (6).

- (5) **Cette nuit il a plu** et ce matin...
Ce matin il restait sur les fleurs les jolies gouttes de cristal que la pluie avait déposées pendant la nuit. Quand il pleut la nuit, le matin c'est joli... Diction « anykéen »...¹¹
- (6) J'habite dans le sud de la France. **Hier, il pleuvait**, j'étais aux anges. Aujourd'hui il fait soleil et ça ne va plus. Le soleil me déprime, la chaleur aussi.¹²

11. <http://anyk.over-blog.net/article-29532866-6.html>.

12. http://forum.doctissimo.fr/psychologie/depression-saisonniere/deprimer-soleil-sujet_142740_2.htm.

On revient à des phénomènes météorologiques avec ces deux exemples. On parle (entre autres) de la pluie, cette fois-ci. Celle-ci n'a pas le même statut en (5) et en (6), tout comme pour le beau temps en (1) et en (2) plus haut. La première mention de la pluie dans l'exemple (5) (au passé composé) est exposée comme une sorte de titre, ce qui va également dans le sens de la focalisation. Ce statut est confirmé par deux mentions ultérieures, indiquant une continuité thématique autour de la pluie et de ses effets. Ce qui confirme le caractère focalisé de ce thème est que la première de ces mentions est sous forme nominale (*la pluie*), constituant le sujet d'une proposition, et que la seconde est au présent gnomique (*quand il pleut...*), faisant partie d'un dicton qui conclut l'énonciation. Le propos de l'exemple (6) n'est pas, quant à lui, focalisé sur le fait de pleuvoir, cause du bien-être du locuteur. C'est plutôt le beau temps et son effet négatif qui se situent au centre du propos, ce qui est confirmé par la dernière phrase, laquelle constitue une sorte de conclusion. Si l'on voulait rendre plus explicite l'intention communicative sous-jacente, on pourrait proposer une paraphrase comme celle-ci : « c'est le soleil qui me déprime, pas la pluie », en passant par des moyens syntaxiques pour marquer la (dé-)focalisation : l'extraction focalisante de *soleil* et la négation accompagnant *pluie* (idée d'écartement).

Au vu des exemples ci-dessus, on ne pourrait pas appuyer l'idée de « résultat », liée avec la notion « d'accompli », comme trait intrinsèque du passé composé, comme cela est souvent proposé. Bien qu'un tel sens puisse apparaître dans certains contextes, comme dans l'exemple (5), ce n'est pas systématiquement le cas. Ainsi, dans l'exemple (2), il serait délicat de considérer que les actions de sortir les maillots de bain et la piscine constituent le « résultat » du beau temps ; il est plus approprié de raisonner en termes de cause et effet. Dans l'exemple (3), le dire introduit par la proposition *comme nous a dit un Irakien* ne nous intéresse pas pour son « résultat » mais parce qu'il permet d'alimenter le propos central. L'intérêt pour le résultat d'un fait peut donc être une raison parmi d'autres de la focalisation opérée par le passé composé.

4.2. *Subjonctif / indicatif*

Le subjonctif se caractérise également, mais dans des contextes différents, par l'aptitude à dé-focaliser un prédicat afin d'indiquer que le centre du propos se trouve ailleurs (cf. Fraczak, 2008 ; Lebas-Fraczak, 2009b). Cette caractéristique pragmatique permet de fournir la réponse

au *pourquoi* de l'intention de « virtualisation », ou de « non-assertion », habituellement attribuée par les linguistes au subjonctif : le locuteur « virtualise » le contenu d'un prédicat afin de le dé-focaliser, cela dans le but d'en focaliser un autre. Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, le subjonctif s'associe dans cette fonction avec la subordination, alors que l'indicatif (le présent, le passé composé, le futur, mais pas l'imparfait) permet d'empêcher la dé-focalisation du prédicat d'une proposition subordonnée. Nous avons déjà vu que cette dé-focalisation se fait souvent au profit d'une « idée critique », contenue dans la proposition principale (ex. *Il est dommage que...*), afin d'indiquer que c'est l'évaluation d'un fait qui constitue le centre du propos (et sa raison d'être) et non le fait lui-même, qui est d'ailleurs naturellement présupposé dans ce cas. On peut aussi parler « d'idée polémique », qui est de nature semblable mais qui porte sur le point de vue d'autrui (présupposé également), comme dans *Croyez-vous vraiment que la France soit l'exception culturelle ?* Cependant, comme pour l'imparfait, on a souvent besoin d'un contexte plus large afin de cerner, pour tel ou tel emploi spécifique, l'intérêt communicatif de la (dé-)focalisation d'un prédicat. Nous allons le montrer avec les exemples (7) et (8), où l'expression *il semble* introduit un prédicat au subjonctif. Mais nous verrons plus loin que cette expression peut aussi se combiner avec un verbe à l'indicatif, ce qui veut dire qu'elle n'a pas nécessairement le statut d'idée critique, laquelle lui garantirait une place privilégiée au sein de l'énoncé.

- (7) **Il semble que la situation générale soit à la morosité.** Les emprunts immobiliers sont accordés avec parcimonie, l'immobilier stagne, etc...
L'économie est aussi un peu tendue actuellement. Les salaires ne voient plus d'augmentation et les plans sociaux font les unes des journaux.
MAIS, il y a quand même de bonnes nouvelles. Les financements « hors normes » et autres rachats de crédits reviennent aux taux fixes. [...]
Enfin, et voici la deuxième bonne nouvelle, nous avons un prêt spécial pour les seniors souhaitant changer de bien immobilier, en acquérir un nouveau ou obtenir de la trésorerie pour effectuer une donation de leur vivant.¹³

On dé-focalise dans ce texte publicitaire les « mauvaises nouvelles », concernant la *situation générale*, afin de mieux mettre en valeur les *bonnes*

13. http://www.moneypoint.fr/newsletter/numeros/pdf_news/Moneypoint15.pdf.

nouvelles qu'apporte la société Money Point. Grâce à l'emploi du subjonctif, la focalisation « locale » est placée sur *il semble*, ce qui souligne la nature de « semblant » du contenu de la complétive. Renforcer cette idée permet de contribuer au sens de « non-gravité » de la situation évoquée, dans la mesure où les bonnes nouvelles sont là pour la compenser. On peut considérer que l'emploi de l'expression *un peu (tendue)* dans la troisième phrase (sur *l'économie*) contribue également à affaiblir le poids de cette partie du discours, tout comme l'interruption de la liste des difficultés au moyen de la marque *etc* suivie de trois points, dans la phrase précédente. Si l'on remplaçait le subjonctif par l'indicatif après *il semble* dans la première phrase, cela orienterait vers une interprétation (non souhaitée au vu du contexte) consistant à se concentrer sur la morosité de la situation générale. Quant à la focalisation des bonnes nouvelles dans la suite, exprimées dans des propositions indépendantes à l'aide des prédicats à l'indicatif présent, elle est indiquée de manière supplémentaire par la mise en majuscules de la conjonction *mais* introduisant cette partie du texte.

- (8) L'Écho : Que pensez-vous des garanties apportées sur l'emploi par le nouvel accord signé avec BNP Paribas ?
JM Cappoen : Nous avons martelé au cours des derniers mois que le précédent accord avec BNP Paribas était insuffisant du point de vue des garanties sur l'emploi. Il n'évoquait pas le sort des salariés du siège, et des centres de compétences et décisions. Pour la première fois **il semble que nous ayons été entendus**. Il nous faut toutefois nous assurer de certains éléments après les déclarations sur l'emploi. Des engagements ont visiblement été précisés par BNP Paribas dans un courrier adressé aux autorités dont nous n'avons pas encore pris connaissance. Soyons prudents. Nous allons prendre le temps de bien analyser, et profiter du temps qu'il nous reste avant l'assemblée générale des actionnaires pour questionner le management.¹⁴

Le fait d'avoir *été entendus* est « atténué », ici aussi, grâce à l'association de l'expression *il semble* et du subjonctif. Cela contribue à placer au centre du propos l'attitude prudente du syndicat (*il semble... , soyons prudents*) et la nécessité de *s'assurer de certains éléments*. L'emploi de l'in-

14. http://www.lecho.be/actualite/entreprises_finance/_Il_sembre_que_nous_ayons_ete_entendus__estime_J-M_Cappoen_du_Setca.8153897-584.art.

dicatif à la place du subjonctif (*Il semble que nous avons été entendus*) aurait apporté un accent plus positif et plus valorisant au fait d'*avoir été entendus* (comme dans l'exemple (9) plus bas), ce qui ne correspond visiblement pas à l'intention du locuteur. Si l'on voulait réduire la réponse de J. M. Cappoen, on pourrait éliminer tout le fragment avant *Il nous faut* (avec l'adverbe *toutefois* qui sert de liaison), c'est-à-dire celui où se trouve la proposition au subjonctif. L'acceptabilité et la cohérence du résultat comme réponse à la question de l'Écho prouve le statut non central de ce fragment.

(9) Le Sgen-CFDT a écrit début septembre, au recteur et aux IA pour dénoncer l'aberration du calendrier du recrutement académique. **Il semble que nous avons été entendus**, puisque 20 LC, originaire des Vosges, initialement nommés en Moselle ou en Meuse ont pu revenir dans leur département.

Le Sgen CFDT continuera à réclamer un recrutement simultané dans les quatre départements, seule manière de réduire le nombre de personnes confrontées à des difficultés personnelles et familiales que peuvent causer une affectation loin de sa résidence familiale.¹⁵

Il est clair que le statut du fait d'*avoir été entendus*, exprimé ici à l'indicatif (passé composé), n'est pas le même que dans les exemples précédents. Sa place au centre du propos est confirmée par le contexte qui suit (après *puisque*), où le thème est continué sous forme d'une précision sur ce qui a été obtenu du rectorat par le syndicat. Quant à l'expression *il semble*, on peut considérer qu'elle s'apparente ici à une sorte d'introduction, moins importante qu'une idée critique, même si son apport sémantique n'est pas, bien sûr, dépourvu d'intérêt¹⁶. On peut la rapprocher de ce que J.-P. Confais appelle « préfixe », dont nous avons parlé plus haut. Il est pertinent de citer l'analyse de cet auteur :

Le rôle du préfixe [dans Je prétends / je dis / je répète que Paul est un menteur] est de renforcer le potentiel illocutoire de la <déclaration> (en l'occurrence <jugement>) que constitue la subordonnée. [...] C'est bien le contenu de la subordonnée qui est présenté comme

15. http://pagesperso-orange.fr/sgen-cfdt-lorraine/premier_degre/dossiers/liste%20complémentaire%202007-2008.htm.

16. On remarque qu'il s'agit, ici aussi, d'un discours syndicaliste, pour lequel il est habituel de maintenir une « distanciation » par rapport à l'employeur, même en cas de gain de cause.

l'objet d'une <déclaration>, que le locuteur doit assumer ou justifier. (Confais, 2002 : 320).

L'idée de « renforcer le potentiel illocutoire » est compatible avec l'idée de « focaliser », ainsi que le fait de devoir « assumer ou justifier ». En effet, une « justification » peut se retrouver dans ce que nous avons présenté comme étant une continuation thématique, comme dans l'exemple (9) plus haut.

4.3. Déterminants

Ainsi que nous l'avons exposé dans (Lebas-Fraczak, 2009 a), deux critères sont pertinents et suffisants pour différencier les fonctions des articles défini, indéfini, partitif et du déterminant démonstratif : la « (non-)présupposition » et la « (non-)particularisation ». L'opération de « particularisation » du référent (dans le sens de faire remarquer une particularité au sujet du référent) est compatible avec la focalisation. Peut y contribuer aussi bien l'article indéfini *un/une/des* que le déterminant démonstratif *ce/cette/ces*. La différence entre eux étant que le démonstratif, tout comme le défini, permet également la présupposition alors que ce n'est pas le cas de l'indéfini. Quant à l'article dit partitif, il est à la fois « non-présupposant » et « non-particularisant ». Ainsi, avec un même substantif, l'article indéfini pourra permettre de focaliser davantage le référent que l'article partitif, comme en témoignent les deux exemples suivants avec le substantif *visite* :

(10) Les enfants d'une classe élémentaire ont **reçu une visite** : une personne de Handicap International leur a exposé ce que sont les mines antipersonnelles [...].¹⁷

(11) Excusez-moi, je n'ai pas pu lire vos messages avant car j'ai **reçu de la visite**. Merci à tous.¹⁸

La focalisation du référent *visite* dans l'exemple (10) (avec l'article indéfini) est confirmée par la façon dont le discours est poursuivi : en ajoutant des informations sur la visite en question. On constate le contraire dans l'exemple (11), où le thème de visite n'est pas continué. Le statut non focalisé du référent *visite* dans cet exemple peut être démontré également au moyen d'une paraphrase : si l'on remplace *j'ai reçu de la visite*

17. <http://cddp49.crdp-nantes.fr/actins.asp?dep=ML&IDinfos=331>.

18. <http://forums.futura-sciences.com/maladies-genetiques-maladies-orphelines/11075-maladie-de-crohn-rch-294-print.html>.

par *j'étais très occupé(e)*, par exemple (en passant d'ailleurs par l'emploi de l'imparfait, en conformité avec son aptitude à dé-focaliser), cela ne change rien au propos. L'exemple (10), en revanche, ne supporterait pas de modification consistant à éliminer le thème de visite.

La compatibilité du déterminant démonstratif avec la fonction de focalisation, en opposition au défini (on a parlé de « saillance » à l'égard du démonstratif¹⁹) peut être appuyée, entre autres, par des exemples issus de descriptions d'itinéraires, concernant la détermination des repères. Nous avons remarqué que les repères intermédiaires, c'est-à-dire ceux qui ne correspondent pas à la destination (et qui sont accessibles visuellement) sont introduits avec l'article défini, comme dans les exemples (12) et (13)²⁰, alors qu'un repère (visible aussi) qui correspond à la destination aurait tendance à être introduit avec le déterminant démonstratif, comme dans les exemples (14) et (15).

- (12) Vous voyez **la place** là-bas ? Eh bien, vous remontez jusque là-bas. De là, vous devez prendre l'avenue Malakoff.
- (13) Vous voyez **l'immeuble** avec une rotonde rectangulaire ? En face il y a un immeuble avec un coin arrondi. Il faut prendre la rue aux pieds des deux immeubles.
- (14) – Où habite-t-il ? – Vous voyez **cette maison** avec les plantes rouges qui grimpent sur la façade ; c'est là.²¹
- (15) Auriez-vous, *se vos plai*, l'amabilité de me donner quelques informations ? J'arrive tout fraîchement en cette bonne ville... Sauriez-vous où je pourrais trouver la Dòna Alyssona ?
[...]
Et bien je vois en effet que votre voyage fut quelque peu... difficile. Vous souhaitez donc voir notre tribun. Vous voyez **ce grand bâtiment** là-bas ? [...] Et bien ceci est la mairie, le bureau du tribun se trouve à l'intérieur. Il vous suffira de demander une fois à l'intérieur pour que quelqu'un vous y guide.²²

Cette corrélation entre l'emploi d'un déterminant « particularisant » (et focalisant), c'est-à-dire le démonstratif, et la nature du référent-repère

19. (Gary-Prieur et Noailly, 1996).

20. Corpus de K. Corpinot, cf. (Fraczak, 1998).

21. <http://www.forgesonges.org/forum/viewtopic.php?f=7&t=344>.

22. <http://forum.rp.non-off.rr.xooit.fr/t843-RP-Sur-les-paves-de-Lodeve.htm>.

peut être expliquée par le fait que la destination, sur laquelle porte (ou se focalise) la requête de l'interlocuteur, a naturellement un statut plus crucial, plus central, dans une description d'itinéraire qu'un repère intermédiaire qui peut souvent être remplacé par un autre.

Conclusion

Envisager les éléments linguistiques tels que les morphèmes grammaticaux par le biais de leur fonctionnement en discours fait naturellement intervenir la notion de cohérence. Cette notion étant très riche, nous l'avons exploitée ici principalement dans sa dimension hiérarchisante, c'est-à-dire en nous intéressant au statut (central ou non) d'une expression verbale ou nominale au sein d'un propos par rapport à la visée communicative.

Un moyen de mettre en évidence la participation d'un morphème grammatical à la construction d'une unité de discours cohérente est de faire remarquer que l'emploi d'un morphème alternatif dans un même contexte déstabiliserait le propos. L'opération de réduction, consistant à enlever une partie de discours contenant le morphème grammatical qui nous intéresse, permet également de vérifier le statut de ce morphème au sein du propos. La relation du morphème avec un thème (ou une thématique) est également un facteur pertinent : en observant l'importance du thème à travers le fait qu'il est ou non développé, on peut cerner le statut du morphème grammatical qui l'accompagne. Il est intéressant également de passer par des paraphrases, en vérifiant la « résistance » du thème auquel est associé le morphème en question.

C'est à l'aide de telles manipulations que nous avons pu éclaircir le rôle de certains morphèmes grammaticaux dans la cohérence discursive. Ainsi, dans la sphère verbale, nous avons observé l'aptitude de l'imparfait et du subjonctif à la dé-focalisation, en opposition aux formes concurrentes, le passé composé et le présent, qui permettent, quant à elles, de situer le prédicat au cœur du propos. Dans la sphère nominale, l'article indéfini et le déterminant démonstratif se révèlent aptes à opérer une plus grande focalisation du référent que ne le font, dans des contextes comparables, les articles partitif et défini.

L'analyse des unités linguistiques en terme de contribution à la focalisation (qui est effective même pour les unités et structures dé-foca-

lisantes), respecte et tient compte du « milieu naturel » dans lequel évoluent ces unités, c'est-à-dire de la communication, conçue comme une activité interlocutive. Comme le fait remarquer A. H. Gardiner, « dire que le locuteur 'attire l'attention' sur quelque chose, c'est impliquer une attitude téléologique envers un auditeur. Une attitude réceptive et intelligente de la part de l'auditeur est corrélative du but du locuteur et constitue l'exigence minimale du discours » (1932/1989 : 90-91).

Je tiens à remercier mes deux relecteurs pour leurs corrections et commentaires, qui m'ont permis d'améliorer la qualité de cet article.

Références bibliographiques

- BAKHTINE M. (VOLOCHINOV, V. N.) (1929/1977). *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- COMBETTES, B. (1998). *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.
- COMBETTES, B. (2006). Textualité et système linguistiques, dans F. CALAS (dir.), *Cohérence et discours*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne : 39-52.
- CONFAIS, J.-P. (2002). *Temps, mode, aspect. Les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- DE BOER, C. (1954). *Syntaxe du français moderne*, Leiden, Universitaire Pers Leiden, 2^e éd.
- DUCROT, O. (1979). L'imparfait en français, *Linguistische Berichte*, 60 : 1-23.
- FRACZAK, L. (1998). *Description d'itinéraires : de la référence au texte*, thèse de doctorat de l'Université Paris XI.
- FRACZAK, L. (2008). Vers une réelle « approche communicative » dans l'enseignement des formes langagières : le cas du subjonctif, Colloque *Enseigner les structures langagières en FLE*, 21-22 mars 2008, Bruxelles.
- GARDINER, A. H. (1932/1989). *The Theory of Speech and Language*. Oxford, Clarendon Press – traduction française par C. DOUAY, 1989, sous le titre *Langage et acte de langage. Aux sources de la pragmatique*, Lille, Presses Universitaires de Lille.
- GARY-PRIEUR, M.-N. et NOAILLY, M. (1996). Démonstratifs insolites, *Poétique*, vol. 105 : 111-121.

- JACQUES, F. (1985). *L'espace logique de l'interlocution, Dialogiques II*, Paris, PUF.
- LEBAS-FRACZAK, L. (2009 a). Description « communicative » des déterminants français en vue de la didactisation, *Cahiers de l'Acedle*, vol. 6, n° 2 : <http://acedle.org/spip.php?article2574>.
- LEBAS-FRACZAK, L. (2009 b). La notion de polyphonie et le subjonctif, *Romanica Wratislviensia*, LVI, Wrocław (Pologne), Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego : 129-140.
- LEBAS-FRACZAK, L. (2010). La forme *être en train de* comme éclairage de la valeur de l'imparfait, *Cahiers Chronos*, 21, *Temps, aspect et modalité en français* : 161-179.
- MARANDIN, J.-M. (non daté). Focus, *Sémanticlopédie*, <http://www.semantique-gdr.net/dico/index.php/Focus>.
- RASTIER, F. (1994). La constitution de la sémantique, Jeunes chercheurs : ouverture interdisciplinaire, Observatoire de Paris, 24-29 avril 1994.
- VALIN, R. (1971). *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949, Série A : Structure sémiologique et structure psychique de la langue française I*, Québec - Paris, Les Presses de l'Université Laval - Klincksieck.
- VICTORRI, B. & FUCHS, C. (1996). *La polysémie. Construction dynamique du sens*, Paris, Hermès.
- WEINRICH, H. (1973). *Le temps*, Paris, Seuil – titre original : *Tempus. Besprochene und erzählte Welt*, Stuttgart, Kohlhammer (1^{re} éd. 1964).